



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retour sur les lauréats des appels à projets « Fonds Friches » du Plan de relance

**Atelier « Relever le défi de la sobriété foncière dans nos ZAE »
- 19 janvier 2022 -**

Brigitte VAUTRIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

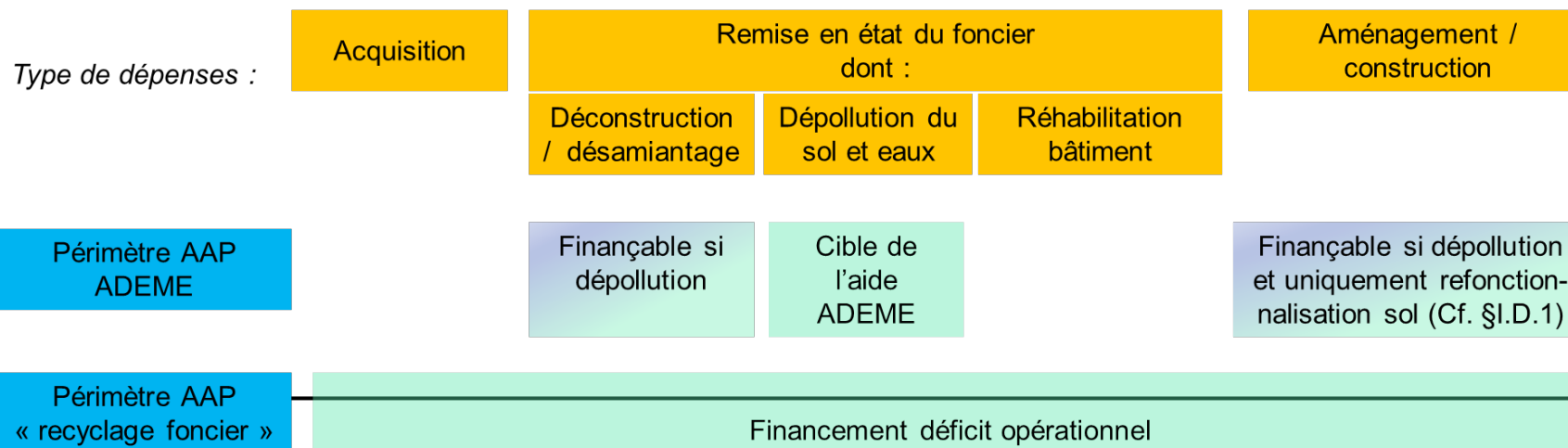
Mélody GROS

ADEME
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Fonds Friches

Fonds pour le financement des opérations de recyclage des friches : 2 dispositifs

- **Recyclage foncier** : pour des projets d'aménagement urbain, relocalisation d'activité, revitalisation des cœurs de villes et périphérie urbaine (*sous la responsabilité de la DGALN*)
 - subvention d'un déficit d'opération
- **Reconversion des friches polluées** (ex sites ICPE ou miniers) (*sous la responsabilité de l'ADEME*)
 - subvention pour couvrir une partie des dépenses de **dépollution** (+ autres cas échéant) mais qui peut être insuffisante pour financer la totalité du déficit d'opération





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appels à projets « Recyclage foncier »

Exemples d'opérations de recyclage de foncier économique



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Deux éditions de l'appel à projet régional « Recyclage foncier des friches »

Finalité : apporter une subvention d'équilibre à des opérations d'aménagement sur des friches qui intègrent logements et/ou surface économique, suffisamment matures pour passer rapidement stade opérationnel, et qui présente un ultime déficit.

2 éditions de l'appel à projets sur les 12 derniers mois, 40 opérations lauréates.

- Des interventions sur des friches urbaines, industrielles, etc.
 - Des projets de recyclage à vocation résidentielle, mixte, ou purement économique
-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lauréats 2021 des deux appels à projets
Recyclage foncier des friches**

**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Direction régionale
de l'aménagement,
de l'habitat
et du logement
N°0492007830



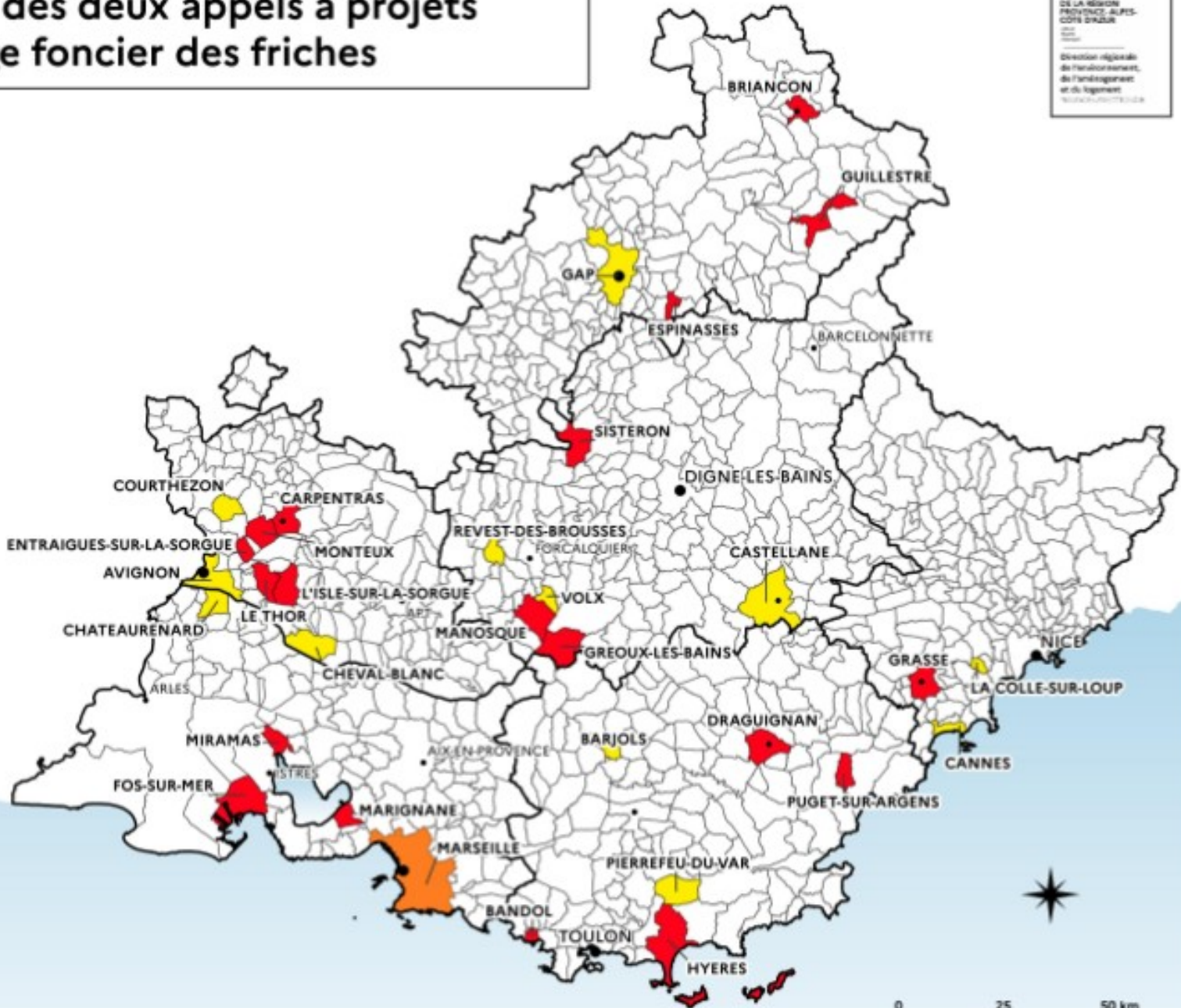
Commune accueillant un projet
lauréat au titre du **1er appel à
projet**



Commune accueillant un projet
lauréat au titre du **2ème appel à
projet**



Commune accueillant des lauréats
au titre des **deux appels à projet**



Grasse : 2 lauréats (2ème AAP)

Marseille : 8 lauréats (2 + 6)



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quel effet levier sur les territoires ?



44,3 M€ injectés sur 40 opérations de recyclage sur l'ensemble du territoire régional, qui font levier sur près de **550 M€** d'investissement

Les 40 opérations lauréates représentent

... **2000 emplois** créés ou maintenus

... plus de **4000 logements** à venir, dont **1500** logements sociaux



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelques exemples de reconversion économique de friches parmi les lauréats

06 – Cannes

**Un pôle
d'économie
créative**
sur une friche
d'industrie
ferroviaire

84 – Avignon

**La revitalisation
d'une friche
industrielle en
« green zone »**

06 – Grasse

**Une reconversion
industrielle qui
vient améliorer le
schéma
hydraulique d'une
zone inondable**

13 – Marseille
**Un projet
d'économie
sociale et
solidaire sur une
friche Ricard au
nord de Marseille**

13 – Miramas

**un village
artisanal par
densification
d'une zone
d'activités
existante**

06 – Cannes – pôle économie créative

Friche AnsaldoBreda



Le SITE : Ancien site industriel du quartier de la Bocca, qui a accueilli des activités de réparation ferroviaire et de construction de bateaux. Liquidation judiciaire en 2012

Le PROJET :
Développement d'un pôle d'industries créatives autour du cinéma.

En accueillant des lieux de tournage et de scénographie, des salles de spectacle, un village artisans mais également une offre de logements pour les saisonniers et les intermittents, cette opération vise un rayonnement d'envergure nationale, voire internationale.

Portage foncier par l'EPF.



Le SITE : Etablissements Bordet fermés depuis le début des années 2010

Le PROJET :
accueil d'activités artisanales, industrielles ou logistiques, ainsi que quelques bureaux. Une étude de marché a déjà pu identifier des entreprises pour la reprise des sites.

Le projet a également pour vocation de s'intégrer aux exigences d'une « **green zone** » : désimperméabilisation de 35 % du site (7000m²), végétalisation des façades autour du site et production d'énergies renouvelables.

Portage par la ville d'Avignon.



06 – Grasse – Requalification d'une friche industrielle sur le quartier de Sainte Marguerite



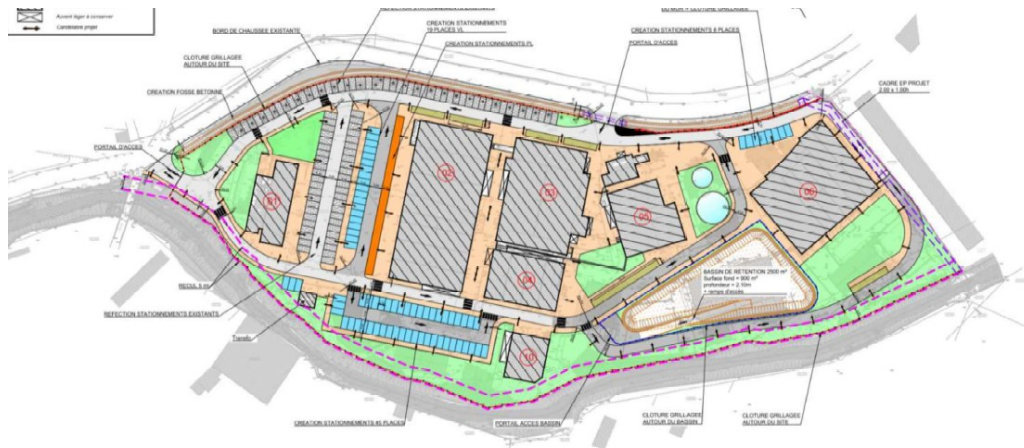
Le SITE : Friche industrielle propriété du groupe Biolandes dont l'activité a été délocalisée en 2006

Le PROJET

L'objectif est de proposer aux acteurs économiques des bâtiments industriels réhabilités au sein d'un parc d'activités rénové

Aléa inondation (réalisation d'ouvrages hydrauliques afin de prendre en compte le risque et la gestion des eaux de ruissellement), intégré dans le projet (amélioration du schéma hydraulique).

Portage foncier EPF, pour le compte de la ville de Grasse



13 – Marseille – Aménagement de la plateforme l'Épopée



Le SITE : ancien siège de la société Pernod Ricard France, racheté par la SCI L'Épopée, au nord de Marseille

Le PROJET : **Projet d'économie sociale et solidaire**, qui comprend : des activités économiques, (ressourcerie solidaire, atelier artisanal, microbrasserie, incubateur, autres activités industrielles et artisanales sur les m² restants.), de l'habitat (rénov de 6 appartements), des équipements

13 – Miramas – Zone d'activités des Molières Nord



Le SITE : Zones d'activité existante
(supermarché et magasin de bricolage)

Le PROJET

Projet de densification d'une zone d'activité existante et occupée, par un village artisanal occupant des résiduels fonciers déjà artificialisés.

- Accueil d'artisans, de TPE/PME : offres foncières de typologies diversifiées.
- Pôle tertiaire

Effort important sur la désimperméabilisation des sols, l'économie circulaire (réemploi de déchet du chantier), etc.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AAP ADEME « RECONVERSION DE FRICHES POLLUEES »

Exemples d'opérations soutenues par le Fonds Friches du Plan
de Relance

2021 - Deux éditions de l'appel à projet national « Reconversion des friches polluées »

Objectif : Apporter un soutien aux projets de reconversion sur des friches industrielles ou minières nécessitant des travaux de dépollution ou de restauration de la qualité des milieux impactés pour assurer la compatibilité avec l'usage futur ou pour permettre un usage sans conséquence en impacts sur les milieux

- **Tous les territoires** avec priorité où le marché fait défaut / collectivités engagées dans les programmes Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain ou Territoires d'industrie
- **Tout type de projets** :
 - usages « classiques » (renouvellement urbain, relocalisation activités)
 - usages « alternatifs » (renaturation, photovoltaïque, biomasse ...)
- **Tout type de porteur** : collectivités, aménageurs publics, entreprises publiques locales, SEM et Etablissements Publics Fonciers d'Etat ou locaux, EPA, bailleurs sociaux, Aménageurs privés, Promoteurs immobiliers, ...

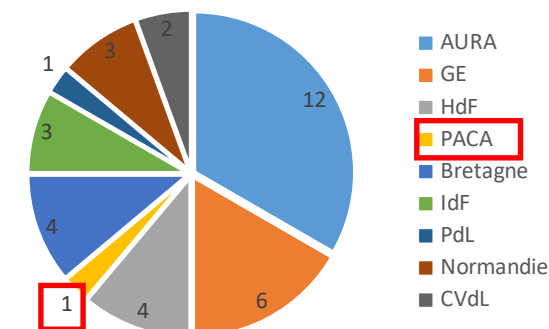
➔ 2 éditions de l'appel à projets sur les 12 derniers mois, **132 opérations lauréates**.

Lauréats 2021 des deux AAP « reconversion des friches polluées »

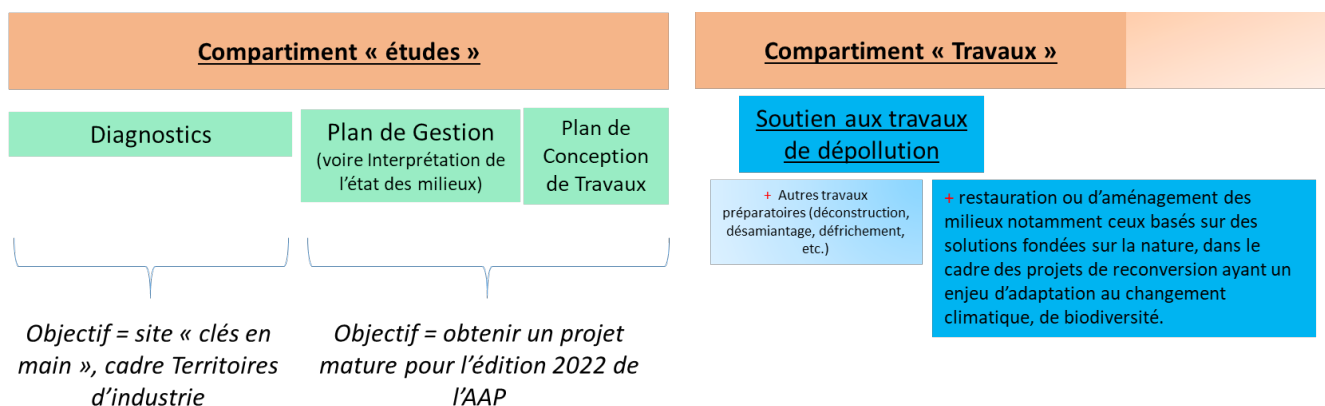
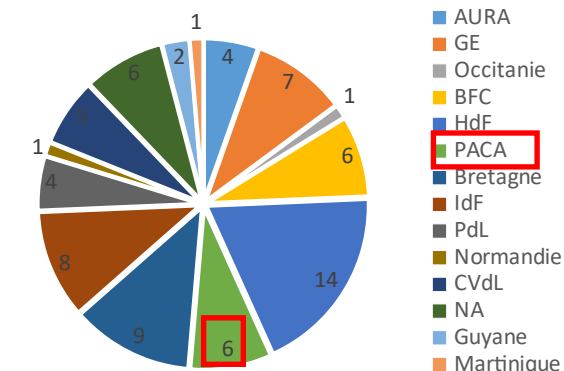
1^{ère} édition : 111 projets lauréats (**30M€**), dont 8 en commun avec l'AAP recyclage foncier

- 36 projets "travaux" représentant **165 ha de friches traitées** qui généreront :
 - près de **300 000 m² de logements**
 - **plus de 400 000 m² de surfaces économiques**,
- 75 projets "études".

Répartition régionale des lauréats "travaux"



Répartition régionale des lauréats "études"



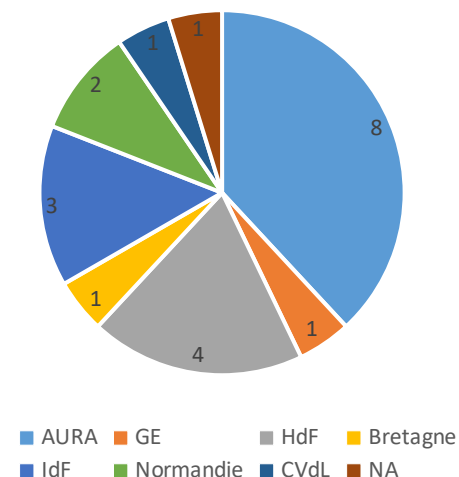
Lauréats 2021 des deux AAP « reconversion des friches polluées »

2^{ème} édition : 21 projets travaux lauréats (**18M€**), avec instruction toujours en cours de 31 projets prometteurs (14M€)

Les 21 projets lauréats génèreront :

- plus de **85 000 m² de logements** (dont plus 1/3 de logements sociaux),
- **près de 250 000 m² de surfaces économiques** (dont la moitié dédiée aux activités industrielles)

Répartition régionale des lauréats



Exemples de projets de reconversion de friches polluées en PACA parmi les lauréats

13 – Ensues-la-Redonne

Création d'un Parc logistique (entrepôts, bâtiments d'activités, bureaux...) de 60 ha sur une friche ayant accueilli d'anciennes activités industrielles (carrières, incinérateur d'OM)

05 – La-Roche-de-Rame

Requalification et extension d'une zone d'activité sur la friche d'une ancienne ICPE de production de magnésium et de calcium

13 – Vitrolles

Réhabilitation du crassier de boues rouges issues de la fabrication d'alumine sur le site du Stadium

13 – Ensuès-la-Redonne – Parc logistique des Aiguilles

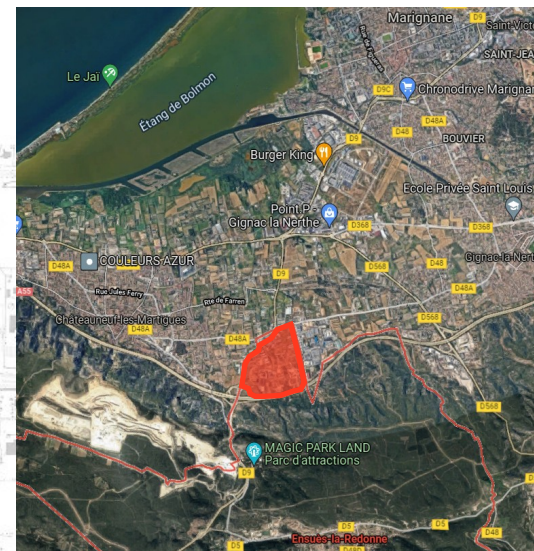
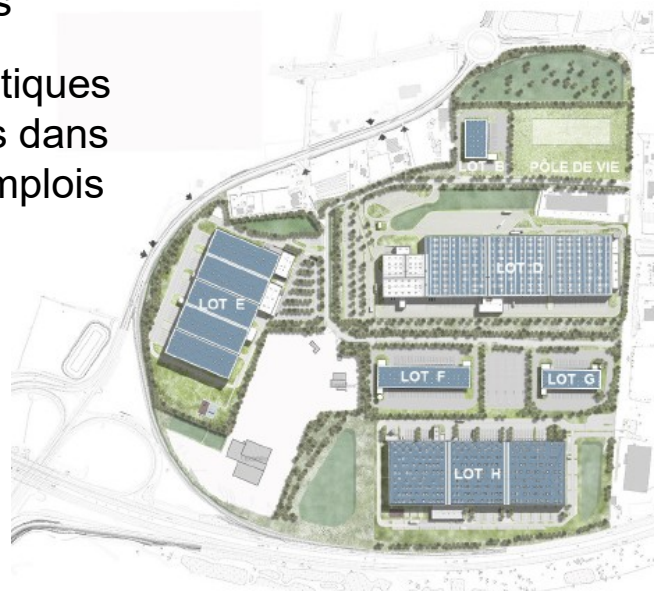
Le site : Friche industrielle polluée utilisée à des fins de décharge sauvage (présence de grandes quantités de déchets de surface et déchets enfouis de toutes natures).

Pollution : hydrocarbures et métaux lourds

Le projet : 170 000 m² de bâtiments logistiques et bureaux de nouvelle génération insérés dans un programme paysager. Plus de 1000 emplois créés à terme.

Labellisé site industriel clé en main.

➔ Aide aux travaux de dépollution



05 – La Roche-de-Rame - Zone d'activité du Planet

Le site : Friche industrielle polluée de 3,5 ha, ancien site ICPE à responsable défaillant, au sein de la zone d'activité du Planet.

Pollution au mercure (sols et bâtiments),

Le projet : Extension de la zone d'activité pour répondre à la demande croissante de foncier de la part des entreprises du territoire (artisanat, petite industrie).

➔ **Aide aux études préalables** aux travaux de dépollution (diagnostic complémentaire, plan de gestion et plan de conception de travaux).



13 – Vitrolles – site du Stadium

Le site : Friche industrielle polluée par les résidus de production d'alumine des Aygalades à Marseille à proximité immédiate du Stadium.

Pollution : métaux

Le projet : Rétablissement des fonctions culturelles et événementielles du site avec création d'un usage ludo-pédagogique au niveau du crassier après renaturation ou phytoremédiation

→ **Aide aux études préalables** aux travaux de réhabilitation (plan de gestion et plan de conception de travaux).



Et la suite ...

Face au succès du dispositif : **100 M€ supplémentaires du Plan de relance redéployés** à destination du Fonds Friches dès début 2022

Nouveaux AAP « recyclage foncier » et « reconversion de friches polluées » à venir

En parallèle :

- maintien du dispositif pérenne ADEME d'aide aux études préalables à la reconversion des friches à risque de pollution ou polluées (<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aide-etudes-prealables-a-reconversion-friches-a-risque-pollution-polluees>)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FIN



**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service Connaissance Aménagement Durable Évaluation
Unité Stratégies et Transition Écologique

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille
Tél. 04 88 22 61 00
www.paca.developpement-durable.gouv.fr

ADEME

Direction Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

2, boulevard de Gabès – 13008 Marseille

Contact : Melody GROS

Service Friches Urbaines et Sites Pollués

04 91 32 84 52

melody.gros@ademe.fr